

Règlement complet de La Castel'Run

Samedi 22 septembre 2018

Organisée par le Foyer des jeunes des Châtelliers-Châteaumur et ABV Pouzauges

Nom	Distance	Catégories	Parcours	Horaires de départ	Inscription Licencié FFA	Inscription non licencié FFA
Petite Castel	5 km	Cadets à masters (né avant 2003)	1 petite boucle	16h30	5€	8€
Grande Castel	11,5 km	Cadets à masters (né avant 2003)	1 grande boucle	17h30	7€	10€

Majoration de 3€ pour inscription sur place

Inscriptions : s'inscrire en ligne sur <https://chrono-start.com/Inscription/Course/detail/c/1093> ou par courrier avant le jeudi 20 septembre 2018 à l'aide du bulletin joint ou à imprimer sur <http://www.abvpouzauges.fr/>. L'inscription peut se faire sur place le jour de la course (close 30 mn avant le départ). Les épreuves sont ouvertes aux licenciés et non-licenciés. Les non licenciés FFA doivent fournir un certificat médical de non contre indication à pratique du sport en compétition datant de moins d'un an à la date de l'épreuve.

Renseignements : sur www.abvpouzauges.fr/ au **06.87.60.46.06** castelrun85@gmail.com

Assurances : les licenciés bénéficient des garanties apportées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les organisateurs sont couverts par une assurance en responsabilité civile.

Dossards : retrait des dossards à partir de 15h00 au Foyer des jeunes des Châtelliers-Châteaumur proche de la ligne de départ. Prévoir des épingles. Aucun dossard ne sera envoyé par la Poste. Le dossard devra être placé devant et être entièrement visible.

Départ/arrivée : proche du Donjon à Châteaumur. Douches au stade, à 800 mètres environ.

Sécurité/service médical : Protection Civile sur le parcours et sur le site départ/arrivée.

Lots : les 3 premiers et les 3 premières des 2 courses seront appelés au podium aussitôt après l'arrivée ainsi que le premier sèvremontain et la première sèvremontaine. Il n'est pas prévu de récompense par catégorie et de classement par équipes. Un lot sera remis à chaque coureur au moment du retrait du dossard.

Photos et résultats : ils seront disponibles dès le soir de l'épreuve sur www.abvpouzauges.fr

Droits à l'image : en s'engageant, tout participant autorise de plein droit les organisateurs à utiliser les photos prises au cours de la manifestation.

Annulation de l'épreuve : en cas de force majeure, catastrophe naturelle ou d'une autre nature mettant en danger la sécurité des participants, l'organisation se réserve le droit d'annuler ou d'interrompre les épreuves sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.